

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dixième jour du mois d'août deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Suzanne Poirier
Yvon Lemire	Pierre Tremblay

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

ABSENCES MOTIVÉES

Christian Daigneault
Louise Rocheleau Laporte

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

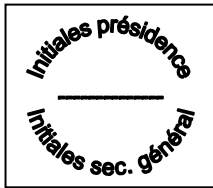
02-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.



DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CHAMBRE DE COMMERCE MRC DE MASKINONGÉ / TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé par la participation à un tournoi de golf au Club de golf de Louiseville le vendredi 19 août 2011;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

03-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets, à raison de 125,00 \$ par billet en tant que membre de la Chambre de commerce de Maskinongé, et ce, pour la participation à ce tournoi de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PLACE AUX JEUNES DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux pour le projet Place aux jeunes de la Ville de Trois-Rivières qui se déroulera au cours de l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'objectif du projet qui est de faire découvrir aux participants le potentiel de la Ville de Trois-Rivières, les besoins particuliers en main-d'œuvre, le volet culturel et le dynamisme de la Ville pour qu'ils puissent s'imaginer et se préparer un avenir en région;

CONSIDÉRANT que le projet est offert aux jeunes adultes, âgés entre 18 et 35 ans, établis à l'extérieur de la région ou susceptibles de la quitter ainsi qu'aux jeunes âgés entre 14 et 17 ans par le projet Place aux jeunes - Ados;

CONSIDÉRANT l'impact de ce projet sur la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

04-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 500,00 \$ soit versé au projet « Place aux jeunes de la Ville de Trois-Rivières ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

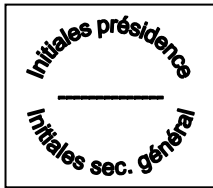
PLACE AUX JEUNES DE LA MRC DES CHENAU

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux pour le projet Place aux jeunes de la MRC des Chenaux qui se déroulera au cours de l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT l'objectif du projet qui est de faire découvrir aux participants le potentiel de la MRC des Chenaux, les besoins particuliers en main-d'œuvre, le volet culturel et le dynamisme de la MRC des Chenaux pour qu'ils puissent s'imaginer et se préparer un avenir en région;

CONSIDÉRANT que le projet est offert aux jeunes adultes, âgés entre 18 et 35 ans, établis à l'extérieur de la région ou susceptibles de la quitter ainsi qu'aux jeunes âgés entre 14 et 17 ans par le projet Place aux jeunes - Ados;

CONSIDÉRANT l'impact de ce projet sur la persévérance scolaire;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

05-CE/11-08-10

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 500,00 \$ soit versé au projet « Place aux jeunes de la MRC des Chenaux ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – « LA SOIRÉE DES CHAMBERLAND »

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières de s'associer au projet de la quatrième édition de *La Soirée des Chamberland* qui se tiendra le 12 octobre prochain par une contribution financière;

CONSIDÉRANT l'objectif de cette soirée qui est de remercier et de mettre en lumière les organismes communautaires du milieu, les personnes qui s'y impliquent et les partenaires;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente dans les milieux communautaires et socioéconomiques de la région tel que prévu au plan stratégique 2010-2015;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

06-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière de 500,00 \$ soit remise à la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières pour financer une partie du projet « La Soirée des Chamberland ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES CHENAU

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Corporation de développement communautaire des Chenaux;

CONSIDÉRANT la visibilité dont la Commission scolaire pourra bénéficier de la première édition du calendrier, format affiche, de cet organisme, dans lequel se retrouveront des informations sur le milieu communautaire;

CONSIDÉRANT la mission de cet organisme qui est, entre autre, de faire connaître et reconnaître les organismes communautaires qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des résidents de la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

07-CE/11-08-10

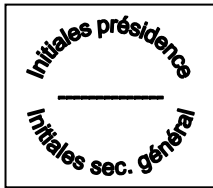
IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE contribuer pour un montant de 250,00 \$ pour la première édition du calendrier communautaire de la Corporation de développement communautaire des Chenaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA GRANDE FÊTE DE L'ENTRAIDE, DE LA FORMATION, DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRENEURIAT 2011

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la dixième édition de La Grande Fête de l'Entraide, de la Formation, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat qui se tiendra le 22 septembre prochain;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

CONSIDÉRANT l'objectif de cette journée qui est d'échanger avec des centaines de candidats sur les possibilités de formation et d'emploi dans la région;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

08-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QU'une somme de 250,00 \$ soit versée à la Grande Fête de l'entraide, de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, édition 2011, qui se tiendra le 22 septembre prochain à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAÎNEMENT ET D'ÉVÉNEMENTS DE LA MAURICIE /
TOURNOI DE GOLF**

CONSIDÉRANT la demande du Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie (CREEM) par la participation à un tournoi de golf qui se tiendra le 23 septembre 2011;

CONSIDÉRANT la mission du CREEM qui est de mobiliser les partenaires du milieu régional dans la mise en place d'environnements propices au développement des acteurs sportifs de la Mauricie;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour les athlètes de niveau ESPOIR ainsi qu'à leurs familles;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité en tant que membre du CREEM;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

09-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets, à raison de 150,00 \$ par billet, pour la participation à ce tournoi de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MAISON DES JEUNES DE POINTE-DU-LAC / TOURNOI DE GOLF

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Maison des Jeunes de Pointe-du-Lac par la participation à la 6^e édition du tournoi de golf annuel au Club de golf de Pointe-du-Lac le 17 septembre 2011;

CONSIDÉRANT les retombées positives pour les jeunes de la région;

CONSIDÉRANT le cadre de référence des demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

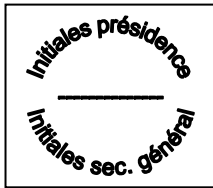
CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;

10-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

DE faire l'acquisition de 2 billets, à raison de 75,00 \$ par billet, pour la participation à ce tournoi de golf.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS - PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE) - ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

CONSIDÉRANT la consultation du Comité des relations du travail du personnel de soutien et les clauses 7-3.22 et suivantes de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

11-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE la planification des effectifs 2011-2012 du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année scolaire 2011-2012 soit acceptée telle qu'elle a été présentée le 10 août 2011 en tenant compte des abolitions de postes prévues au 18 août 2011 et que ledit document soit déposé en annexe au procès-verbal.

QUE la Commission scolaire mette fin à l'emploi des personnes salariées à l'essai dont le poste est aboli ou qui seront déplacées lors de la séance d'affectation, et ce, conformément à la clause 7-3.22.

QUE la Commission scolaire procède à la mise à pied ou à la mise en disponibilité de la personne salariée régulière qui ne peut obtenir un poste à la suite de l'application des clauses 7-3.27 à 7-3.32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITIONS DE POSTES

CONSIDÉRANT le poste de magasinier classe 2 laissé vacant au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

12-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE le poste de magasinier classe 2 (poste régulier à temps complet 30 heures/semaine à caractère cyclique), au Centre de formation professionnelle Qualitech, soit aboli à compter du 15 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT le poste de concierge laissé vacant à l'école Dollard;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

13-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

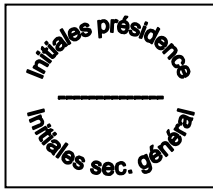
QUE le poste de concierge (poste régulier à temps complet 38,75 heures/semaine), à l'école Dollard, soit aboli à compter du 11 juillet 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire au Secrétariat général et Service des communications et à la Direction générale;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

14-CE/11-08-10

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

Que madame Julie Pitt soit engagée à titre de secrétaire, au Secrétariat général et Service des communications et à la Direction générale, à temps complet (35 heures par semaine), rétroactivement au 1^{er} août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en organisation scolaire au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

15-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

Que madame Vivianne Houle soit engagée à titre de technicienne en organisation scolaire, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, à temps complet (35 heures par semaine), rétroactivement au 4 juillet 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une menuisière ou d'un menuisier au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

16-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

Que monsieur Normand Lecours soit engagé à titre de menuisier au Service des ressources matérielles, à temps complet (38,75heures par semaine), rétroactivement au 11 juillet 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

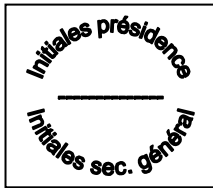
17-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Yanick Buisson soit engagé à titre d'enseignant en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 10 août 2011

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

18-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Josette Destrempe soit engagée à titre d'enseignante en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

19-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Isabelle Girard soit engagée à titre d'enseignante en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

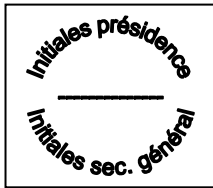
20-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSÉ, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Sébastien Vachon soit engagé à titre d'enseignant en mathématique, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PERSONNEL ENSEIGNANT - RESCISION DE RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT la résolution 184-CE/11-05-25 confirmant le non-renouvellement, à compter du 1^{er} juillet 2011, de madame Suzanne Côté, en raison d'un surplus de personnel;

CONSIDÉRANT la révision des besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

21-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

Que la résolution 184-CE/11-05-25 soit rescindée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTORISATION D'EMPRUNTS TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT que des emprunts temporaires doivent être effectués selon les besoins de la Commission scolaire pour ses opérations;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a reçu l'autorisation du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour contracter des emprunts temporaires au cours de la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011 pour des marges mensuelles n'excédant pas :

- **Juillet 2011** 45 036 715 \$
- **Août 2011** 49 940 677 \$
- **Septembre 2011** 60 079 500 \$
- **Octobre 2011** 83 375 527 \$
- **Novembre 2011** 79 925 294 \$
- **Décembre 2011** 86 362 420 \$

Pour ses dépenses de fonctionnement et d'investissements;

22-CE/11-08-10

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que le président du Conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis par la Banque Nationale du Canada relativement à ces emprunts temporaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des contrats octroyés en juin et juillet 2011.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 41, YVON LEMIRE, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale